

**LE CONGRÈS MONDIAL DES
BIBLIOTHÈQUES**

ROME—VENISE, 15—30 JUIN 1929

PAR

MARCEL GODET

DIRECTEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE SUISSE

BERNE

EXTRAIT DU „MUSÉE GUTENBERG SUISSE“, N° 3, 1929

Tirage: 100 exemplaires

LE CONGRÈS MONDIAL DES BIBLIOTHÈQUES

Rome—Venise 15—30 juin 1929

Par MARCEL GODET

Directeur de la Bibliothèque nationale suisse

Il demeurera mémorable, parce qu'il est le premier, non pas des congrès de cette espèce (il y en a déjà eu plusieurs depuis 1900), mais le premier organisé par la *Fédération internationale des Associations de bibliothécaires*, fondée à Edimbourg il y a deux ans; ensuite parce que le Comité exécutif italien, présidé par le Comte Cippico et dont le professeur V. Fago était le secrétaire général, lui a imprimé un caractère particulier, vraiment magnifique : il devait être et il fut, autant et plus qu'un Congrès de travail, une revue en sept étapes des trésors manuscrits et imprimés du pays qui sans doute en compte le plus au monde, l'Italie gardant l'honneur et l'avantage impérissable d'avoir été pendant des siècles l'éducatrice de l'Occident.

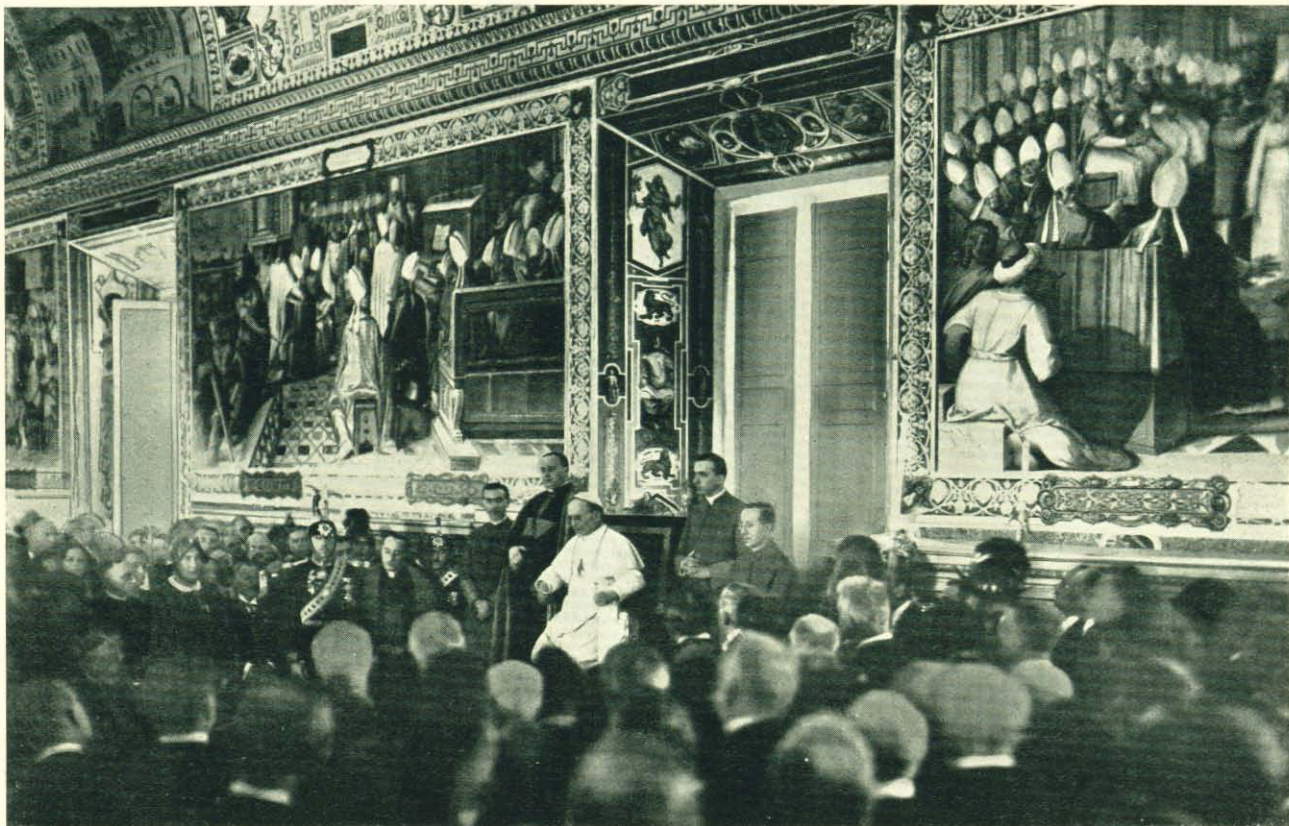
Plus de 1000 congressistes, appartenant à 26 pays et venant de tous les continents (sauf l'Australie), avaient répondu à l'appel. Parmi eux, une forte proportion d'Anglais et d'Américains. Les Suisses, au nombre de près de 25. Congressistes des deux sexes, et de tout genre d'ailleurs, depuis les professionnels soucieux de suivre l'ordre du jour et assidus aux séances en dépit d'une chaleur parfois accablante, jusqu'aux amateurs qui profitaient pour voir l'Italie et, dispersés au gré de leur curiosité, n'avaient plus rien de commun avec le Congrès que les avantages matériels accordés à ses membres : la réduction de 50 % sur les chemins de fer et l'entrée libre dans les fouilles et musées de l'Etat. Les délégués officiels, au nombre d'environ 90, étaient les invités de l'Italie et logés à ses frais à Rome et à Venise.

Le Congrès fut solennellement inauguré à Rome, au Capitole, par M. Mussolini en personne; et cela d'une voix d'une douceur inattendue qui faisait penser au mot du père de Foucault : « La douceur est la perfection de la force. » Il releva spécialement l'adhésion de Sa Sainteté Pie XI, ancien préfet de l'Ambrosienne et de la Vaticane, et exprima l'espoir que les congressistes emporteraient « une claire vision de ce que l'Italie a été, de ce qu'elle est et de ce qu'elle veut être pour le progrès de la culture universelle et de la paix du monde ». Le Roi reçut gracieusement les délégués officiels. Quant à l'audience que le pape accorda aux congressistes dans la grande galerie de la bibliothèque vaticane, où il s'entretint avec beaucoup d'entre eux et les remercia, dans une allocution d'une familiarité im-

prévue et charmante, d'avoir pensé à rendre visite à un « ancien collègue », ce fut un moment inoubliable de ces journées italiennes.

Les séances avaient lieu à l'Académie dei Lincei, au palais Corsini, dans le quartier un peu excentrique du Trastevere. Précédés d'une assemblée plénière qui réunit 400 à 500 personnes, les travaux furent présidés par M. Collijn, l'érudit bibliothécaire de Stockholm, président de la fédération internationale. Le programme, divisé en 16 sections, prévoyait 180 communications, dont 140 environ furent présentées. Les unes traitaient de questions professionnelles : formation des bibliothécaires, écoles, diplômes, bourses d'études et échanges de bibliothécaires. Les autres, les plus nombreuses, concernaient les questions techniques : cadres internationaux de classement, règles internationales pour la rédaction des catalogues, code d'abréviations pour bibliographes, et d'autres questions d'une importance pratique plus immédiate encore : la création de centres nationaux de renseignements bibliographiques et de catalogues collectifs, le développement du prêt international pratiqué déjà libéralement par l'Allemagne et la Suisse, par exemple, mais auquel il s'agit de gagner l'Angleterre et d'autres pays jusqu'ici réfractaires ; la diffusion des procédés de reproduction microphotographique et de facsimilé à bon marché qui offrent dans un nombre croissant de cas une solution aux difficultés du prêt. Puis venaient l'industrie du livre et la bibliophilie ; la question du « dépôt légal » sur laquelle le soussigné avait été chargé de présenter un rapport ; la statistique de la production littéraire et celle des bibliothèques ; enfin la construction des bibliothèques, thème sur lequel on entendit, entre autres, le président des bibliothécaires américains, M. Keogh, l'heureux bibliothécaire de l'Université de Yale (Connecticut). Sa bibliothèque, qui sera prochainement achevée, sera la plus vaste du monde : sorte de cathédrale gothique, en brique, en pierre et en acier, dont les magasins de livres forment la tour. Elle a coûté la bagatelle de 40 millions de francs or.

Malheureusement le temps accordé à chaque rapporteur et celui consacré aux débats était la plupart du temps insuffisant. Cette circonstance, jointe à un manque d'organisation, créa pendant les premiers jours un certain mécontentement qu'un chroniqueur fidèle ne saurait passer sous silence. Il faudra, la prochaine fois, réduire sévèrement le nombre des communications au profit d'une discussion plus approfondie et éviter, par une meilleure préparation, des flottements fâcheux. Il faut regretter aussi que l'exposition de bibliothéconomie préparée au Musée d'art moderne de la Valle Giulia ne se soit ouverte que la veille du départ de Rome. Car les installations, l'outillage de classement, les catalogues, les plans, les photographies, les graphiques, les procédés de reproduction et de restauration qu'elle



Congrès mondial des bibliothèques

Réception des congressistes par S. S. le pape Pie XI

à la Bibliothèque vaticane (salle de Sixte V), le 17 juin 1929



Thermann (Finlande) Munthe (Norvège) Tourneur (Belgique) Esdaille (Angleterre) Milan (E. U. A.)
 Grape (Suède) Kuntze (Pologne) Nelson (Suède) Sevensma (S. d. N.) Lemaître (France) Vincent (Belg.) Bishop (E. U. A.) Kruss (Allemagne) Theissen (Hollande)
 Collijn (Suède), président Fago (Italie) Godet (Suisse) Thyregod (Danem.)

Réunion des membres du Comité international,
 des chefs de délégation et des présidents de section, à Rome, le 14 juin 1929

présentait au visiteur étaient des plus instructifs. La section suisse avait été fort bien et clairement arrangée par les soins du D^r W.-J. Meyer. Une série d'autres expositions avaient été organisées pour les congressistes. D'abord à Rome même : au palais de la Reine Marguerite, les manuscrits des classiques latins, les incunables romains, les vues gravées de la Ville Eternelle, etc.; au château Saint-Ange, les reliures; au Palais de la Minerva, le livre italien depuis Bodoni. Puis dans les diverses villes où se transporta le congrès : Naples montrait, parmi d'autres merveilles de l'Italie méridionale et de la Sicile, l'évangélaire pourpre de Bassano, du VI^e siècle, voisinant avec les papyrus d'Herculanum, cylindres noirs, carbonisés, qu'un art étonnant parvient à dérouler et à déchiffrer. Le monastère du Mont-Cassin, dans son site sauvage, offrait des reliques d'art sacré et du zèle bénédictin. Florence, au palais Médicis et à la Laurentienne, un choix des plus admirables manuscrits à miniatures et des plus rares éditions : œuvres de Dante, de Pétrarque, de Boccace, et cent autres témoins d'une ardente vie spirituelle, qui formaient une réunion de gloire et de beauté vraiment émouvante. Bologne, ville des arcades et des tours penchées, groupait les trésors manuscrits, gravés et imprimés de la musique italienne. Modène montrait, entre autres, la fameuse Bible que Borso d'Este voulut la plus richement enluminée qui soit au monde, et une collection d'éditions princeps des auteurs anciens, depuis le « De Oratore » de Cicéron de 1465, premier imprimé italien qui nous soit parvenu. Venise, enfin, présentait dans la célèbre salle décorée par Véronèse et le Tintoret, les « cimeli » de la Marciana, au centre desquels trônait, isolé sur un lutrin vitré et sous la surveillance d'un gardien spécial, l'illustre *Breviarium Grimani*, joyau de cet écrin. L'ensemble infiniment précieux et noble que formaient ces expositions, d'une richesse presque accablante pour des congressistes pressés (le catalogue de plusieurs d'entre elles leur a été offert en souvenir) était profondément impressionnant, même pour les plus blasés; mais il le fut surtout pour les congressistes américains : il révélait à beaucoup d'entre eux une Europe inconnue, et leur inspirait un respect d'une nature nouvelle pour des bibliothèques plutôt arriérées à leurs yeux au point de vue technique (quoique nous ayons pu nous convaincre que plus d'une se tient davantage au courant des méthodes modernes qu'on ne pourrait le croire).¹

La visite de toutes ces villes, chacune d'un caractère si différent de l'autre, s'accompagna de réceptions et de dîners gracieusement offerts aux congressistes dans des palais historiques, des jardins célèbres ou des villas princières des environs, et l'accueil cordial qu'ils ont trouvé partout ne peut que leur laisser le plus reconnaissant sou-

¹ Grâce à la munificence américaine la Bibliothèque vaticane s'est transformée et pourvue de rayonnages et de fichiers du dernier modèle d'outre-Atlantique.

venir. Venise les gratifia, pour finir, d'un spectacle grandiose : le transfert solennel des restes mortels de Jacopo Sansovino, le génial architecte de la bibliothèque, dans la basilique de Saint-Marc. Cette cérémonie qui se fit en grande pompe, en présence de tout le peuple et des autorités, toutes cloches sonnantes et le bassin fourmillant de gondoles, fit revivre pour quelques heures, dans la lumière d'un beau jour, la Venise des Doges et des vieilles estampes.

La partie officielle du Congrès se termina par une séance plénière à la Bibliothèque et par une assemblée de clôture dans la fastueuse salle du Sénat, au Palais ducal. Les représentants de plusieurs pays y apportèrent leurs remerciements à l'Italie et un hommage aux glorieuses traditions de culture qu'elle veut continuer. M. le professeur Binz parla au nom des bibliothécaires suisses.

Une déclaration solennelle et les résolutions dont voici le texte furent votées à l'unanimité :

DÉCLARATION.

Avant de se séparer, les membres du premier Congrès mondial des bibliothèques et de bibliographie déclarent solennellement que, sur le plan de la haute culture comme dans le domaine de l'éducation, les bibliothèques doivent être placées au premier rang des organismes existants, car sans elles il est impossible aux chercheurs de développer les connaissances humaines et au peuple de compléter son instruction.

Qu'en conséquence, les pouvoirs publics de chaque Etat ont l'impérieux devoir de favoriser les bibliothèques au même titre que les Universités et les Ecoles, tant au point de vue de leurs besoins financiers qu'à celui de leur développement dans l'ordre soit intellectuel, soit technique ou social.

Qu'ainsi et à seule condition que ce devoir soit rempli, les nations se trouveront dotées de tous les instruments nécessaires au progrès des esprits, but suprême de la civilisation.

RÉSOLUTIONS

Les membres du Congrès émettent le vœu :

1^o Qu'une nouvelle édition de la « Bibliotheca Bibliographica Internationalis » soit publiée.

2^o Que la Fédération des Associations des Bibliothécaires se mette en rapport, le plus tôt possible, avec la Commission et l'Institut de Coopération Intellectuelle pour la mise au point d'un code international d'abréviations bibliographiques.

3^o Que le Comité International dresse et tienne à jour la liste de tous les organismes et instituts qui s'occupent de la bibliographie internationale, ainsi que la liste de leurs travaux.

4° Que les Gouvernements se rallient effectivement aux recommandations faites par la Société des Nations, en 1928, en ce qui concerne la conservation des imprimés et des manuscrits.

5° Que la Commission Internationale de Coopération Intellectuelle étudie les moyens de publier chaque année une liste des bibliothèques possédant des appareils de microphotographie et de projection.

6° Que le Bureau de la Fédération recherche les moyens d'organiser des échanges et des stages individuels de bibliothécaires, d'étudiants et de professeurs de bibliothéconomie, qu'en vue de réaliser ces échanges de personnel, le Bureau se mette en rapport avec les autorités compétentes et agisse auprès des divers organismes nationaux et de la Commission et de l'Institut de Coopération Intellectuelle pour obtenir des fondations ou des dons particuliers, que le Bureau présente au Comité par l'intermédiaire de son Secrétaire des rapports périodiques sur les échanges et stages en question.

7° Qu'il soit créé des écoles professionnelles de bibliothécaires dans les pays où ces établissements n'existent pas encore, que l'enseignement dans les écoles de bibliothécaires ou établissements assimilés devienne une obligation pour les diverses catégories de candidats bibliothécaires, ou tout au moins que dans les pays où il n'existe pas encore d'école, le stage soit obligatoire et sanctionné par un certificat, que les diplômes décernés par les écoles de bibliothécaires soient officiellement reconnus, que soit continuée, et si possible élargie, l'intéressante expérience de l'American Library Association, qui avait créé à Paris une école internationale de bibliothécaires, où ont été admis des élèves de vingt-cinq nations différentes.

8° Que le Secrétaire de la Fédération rédige et publie une liste des associations adhérentes où seront mentionnés leur titre, le nom du président et du secrétaire général, leur adresse et la liste des publications de ces associations.

9° Qu'en considération de la grande importance qu'il y a pour le présent comme pour l'avenir, à constituer une collection complète des publications de chaque pays, il est nécessaire que dans chaque pays une bibliothèque au moins, sinon plusieurs pour les grandes nations, recueille toute la production nationale, soit qu'elle leur soit fournie par les imprimeurs et les éditeurs, soit en vertu de l'obligation du dépôt légal, soit que cette production leur parvienne en vertu d'une convention spéciale avec les éditeurs, soit qu'elle puisse être acquise grâce à l'allocation de crédits spéciaux.

10° Que le prêt international entre les bibliothèques soit effectué sans intermédiaire et sur le principe de la réciprocité, les conditions qui le régissent dans chaque pays étant unifiées autant qu'il sera possible.

11° *Que la Commission de Coopération Intellectuelle recherche les bases d'un accord acceptable par tous les pays, même non adhérents aux conventions de Bruxelles, en vue de créer dans chacun d'eux un office chargé d'organiser et de coordonner les échanges internationaux de publications littéraires et scientifiques.*

12° *Que l'échange des thèses universitaires soit généralisé, les bibliothèques universitaires se spécialisant, en vue de limiter le nombre des exemplaires à répartir.*

13° *Que toute publication, achetée ou reçue par les bibliothèques, soit exonérée des droits de douane.*

14° *Qu'il soit créé des offices nationaux de renseignement et d'orientation bibliographiques en corrélation avec les recommandations qui ont été formulées en 1928 par la Commission de Coopération Intellectuelle et en 1929 par le Comité d'experts bibliothécaires à Paris.*

15° *Que les organismes nationaux intéressés unifient les règles de la statistique des imprimés et que le Bureau charge une commission spéciale de préparer ce travail.*

On remarquera la fréquente mention de la Commission et de l'Institut de Coopération Intellectuelle dans ces résolutions. Elle est l'expression des étroites relations désormais établies entre la Fédération internationale des bibliothécaires et les organes de la Société des Nations, dont les travaux touchent de si près aux siens. Le secrétaire de la Commission de Coopération, M. Oprescu, a pris aux délibérations du Congrès une part importante; les membres de la sous-commission de bibliographie, notamment MM. Roland Marcel (Paris) et Krüss (Berlin), ont exercé, comme présidents de section et membres de la Commission de rédaction, une action dirigeante; M. Sevensma, enfin, bibliothécaire de la Société des Nations, a été nommé, par acclamation, secrétaire permanent de la Fédération. Il fera le nécessaire pour que les résolutions adoptées reçoivent une suite pratique.

Mais, si intéressantes que soient ces questions internationales, elles ne pouvaient étouffer chez les bibliophiles leur intime passion, et le président Collijn, donnant l'exemple, trouvait toujours, en dépit de ses absorbantes fonctions, le temps de faire quelque trouvaille chez les bouquinistes. C'est ainsi que, pour couronner le Congrès, il découvrit à Venise, dans la reliure d'un Pétrarque, et acquit à bon compte un récit de la Passion en « Plattdeutsch », imprimé à Lubeck en 1475, dont on ne connaissait jusqu'ici qu'un seul exemplaire. *Habent sua fata...* mais un bibliothécaire n'a que les aubaines qu'il mérite.